

Version tchèque

Discrimination raciale et intolérance en République tchèque – la Commission antiracisme du Conseil de l'Europe organise une table ronde à Prague

Strasbourg, 27.10.2016 – La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe (ECRI) organise, le 3 novembre à Prague, en coopération avec le Défenseur public des droits et le ministre des Droits de l'homme, de l'Égalité des chances et de la Législation de la République tchèque, une table ronde pour examiner la suite donnée aux recommandations formulées dans le dernier rapport de suivi de l'ECRI sur ce pays, publié en 2015.

Cette table ronde vise à contribuer au débat national sur la lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance dans le pays et à sensibiliser le grand public à ces questions. Elle réunira des autorités nationales et locales, des universitaires, des représentants d'organisations internationales et d'ONG ainsi que des membres des groupes vulnérables dont l'ECRI s'occupe.

Elle comptera trois séances :

- Principaux constats et recommandations du rapport de l'ECRI sur la République tchèque ;
- Cadre législatif et institutionnel de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale ;
- Intégration des Roms.

Elle sera ouverte par Christian Ahlund, président de l'ECRI, Jiří Dienstbier, ministre des Droits de l'homme, de l'Égalité des chances et de la Législation, et Anna Šabatová, défenseur public des droits de la République tchèque. Le rapport de l'ECRI sur la République tchèque sera présenté par Eva Smith Asmussen et Thomas Büchel, membres de l'ECRI. Christian Ahlund et Martina Štěpánková, vice-ministre des Droits de l'homme et de l'Égalité des chances de la République tchèque, prononceront la clôture de la manifestation.

Dalibor Jílek, membre de l'ECRI au titre de la République tchèque, l'ambassadeur Emil Ruffer, représentant permanent de la République tchèque auprès du Conseil de l'Europe, et David Beňák, de la section droits de l'homme du Gouvernement tchèque, présideront les séances.

Dans son rapport de 2015, l'ECRI s'est déclarée préoccupée par un certain nombre de questions, dont la limitation du mandat du Défenseur public des droits pour lutter contre la discrimination raciale efficacement, la complexité du système de partage de la charge de la preuve prévu dans la loi contre la discrimination, le peu d'effets de la Stratégie d'intégration des Roms et de la Stratégie de lutte contre l'exclusion sociale et le discours de haine et la discrimination envers les Roms dans l'accès à l'éducation et au logement.

L'ECRI a recommandé de modifier les dispositions de la loi contre la discrimination relatives au partage de la charge de la preuve, d'étendre les pouvoirs du Défenseur public des droits, d'axer la « campagne contre le racisme et la violence motivés par la haine » principalement sur les Roms et d'introduire au moins une année d'école maternelle obligatoire et gratuite pour tous les enfants avant l'entrée dans l'enseignement primaire général.

La table ronde, **ouverte aux médias**, commencera à 9 heures et se terminera à 17 heures le jeudi 3 novembre 2016. Elle se tiendra au Bureau du gouvernement, nábřeží Edvarda Beneše 4, 118 01 Prague 1. Les demandes d'accréditation et d'entretiens doivent être adressées aux correspondants mentionnés ci-dessous.

Lien vers le programme : [anglais](#)

Lien vers le rapport de l'ECRI [français](#) [anglais](#) [tchèque](#)

Conclusions [anglais](#)

L'ECRI, organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, composé d'experts indépendants, est chargée du suivi des problèmes de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'intolérance et de discrimination fondée sur des motifs tels que la « race », les origines ethniques/nationales, la couleur, la nationalité, la religion et la langue (discrimination raciale) ; elle élabore des rapports et adresse des recommandations aux Etats membres.

Pour plus d'informations sur l'ECRI : www.coe.int/ecri

Contact presse :

[Olga Jeřábková](#), Département de presse du Bureau du gouvernement de la République tchèque,
Tel. +42 (0) 702 153 420

[Jaime Rodríguez](#), Porte-parole/Attaché de presse, Conseil de l'Europe, Tél. +33 390 21 47 04